



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 3, numéro 6

Janvier-Juin 2020

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO FACE A LA GEOPOLITIQUE INTERNATIONALE DE PREDATIONS

Emmanuel Maurice SEKE MASUNGU et Emile MBUNGU LELO

Assistants au Département des Relations Internationales à l'Université Kasa-Vubu/Kongo Central-
RDC

RESUME

Les réflexions développées dans cet article concernent la place de la République Démocratique du Congo dans la géopolitique internationale. Les auteurs partent du constat selon lequel la RDC se comporte en enjeu de puissances internationales au lieu d'être un acteur actif de sa destinée géopolitique. Bien qu'une situation héritée de son passif colonial, le pays est appelé à jouer son rôle dans le revolver Afrique dont elle est la gâchette.

Mots-clés : prédation, RDC, géopolitique internationale.

ABSTRACT

The reflections developed in this paper concern the positioning of the DRC in the international geopolitical scene. The writers start from the observation that the DRC behaves as a stake for international powers instead of being an active actor in its geopolitical destiny. Although a situation inherited from its colonial past, the country is called to fulfill its role in the revolver Africa of which it is trigger.

Keywords: predation, DRC, international geopolitics

INTRODUCTION

Les études des relations internationales nous démontrent que les rapports entre Etats ou acteurs en général ne sont toujours pas pacifiques mais aussi belliqueux comme nous prouvent les enjeux des acteurs sur la scène internationale. Cela a déjà puisé son existence du fait que les Etats ne sont pas tous égaux du point de vue ressources d'une part et les besoins

pressentis d'autre part, c'est-à-dire, il y a des Etats riches en terme des ressources naturelles d'un côté, et les Etats qui n'en disposent pas beaucoup de l'autre côté ; il y a des Etats forts et faibles ; développés et moins développés, etc.

A cet effet, toutes ces inégalités rendent automatiquement les acteurs réalistes dans la conduite de leur politique étrangère et dans la mise en œuvre de leurs enjeux sur la scène internationale. Et, celle-ci se solde par une emprise et/ou domination des uns sur les autres.

Qualifiée de scandale géologique de par ses ressources naturelles, la République Démocratique du Congo fait toujours l'objet de convoitise extérieure, et toutes ses potentialités font d'elle une proie et un enjeu incontournable de la géostratégie des acteurs puissants. Ne disposant pas d'un système de défense dissuasif pour y faire face, que doit-elle faire ? Y a-t-il une autre alternative pour qu'elle survive au milieu de ces prédateurs ?

I. RDC FACE AUX ENJEUX DES PREDATEURS

I. 1. Analyse de la géopolitique de la RDC

Dans une analyse de la géopolitique, Yves Lacoste donne une définition suivante : la géopolitique est « l'analyse des rivalités des pouvoirs pour les territoires ».¹ Cette définition donne à la géopolitique le statut de stratégies politiques d'occupation des espaces, de rivalités des pouvoirs sur et pour des territoires. Ainsi, pour qu'il y ait géopolitique, il faut des acteurs et ces acteurs sont des protagonistes.

Mwayila Tshiyembe complète la définition de Yves Lacoste en affirmant que la géopolitique est une méthode ou un outil analytique des rivalités des pouvoirs étatiques et non-étatiques, opposant les acteurs internes et externes, sur un espace géographique déterminé en vue de maintenir ou de modifier le rapport des forces en présence (population, territoire, système politique, ressources, religion, culture, etc. par la force ou

¹ LACOSTE Y., *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Editions Armand Colin, Paris, 2003, p. 13.

par la négociation, selon leurs représentations du monde (idéologies, imaginaires collectifs).²

De cette définition, la géopolitique comprend essentiellement comme domaine de conflictualité. Les conflits entre les acteurs car « pour qu'il y ait géopolitique, il faut qu'il y ait des acteurs. Parmi les plus importants, il y a des Etats ou constructions politiques nourrissant les ambitions et redoutant les menaces. Viennent ensuite les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises multinationales, les groupes et les individus. Chacun des acteurs se nourrit des ambitions de la promotion des intérêts vitaux.

Concernant la République Démocratique du Congo, ses potentialités (ressources naturelles, énergétiques, autres minerais, flore et faune) qui figurent parmi les plus importants et recherchés pour le développement de la technologie en ce 21^{ème} siècle, constituent un enjeu important des grandes puissances et fait d'elle un terrain de prédilection de tout genre.

I. 2. Enjeux des grandes puissances en RDC

Depuis son accession à la souveraineté internationale, la République Démocratique du Congo a toujours été le champ de convoitise des grandes puissances du monde, et cela à cause de ses richesses scandaleuses et arrogantes, sources principales de ses malheurs. Aujourd'hui, la découverte de colombo tantalite (coltan) indispensable à la technologie moderne de l'informatique et de la téléphonie mobile, fait valser les grands lobbies financiers d'Europe et des Etats-Unis. C'est dire combien la RDC a toujours été convoités par les grandes puissances pour leurs besoins stratégiques.

Robin Philpot a bien relevé les différentes déclarations des responsables de l'administration américaine à ce sujet : « Dès 1993, devant le sénat américain, le sous-secrétaire d'état Georges Moose avait déclaré : « nous devons assurer notre accès aux immenses ressources

² MWAYILA T., *Afrique Centrale. Le Congo dans la tourmente*, éd. Karthala, Paris, p. 7.

naturelles de l'Afrique, un continent qui renferme 78% des ressources mondiales de chrome, 89% de platine et 59% de cobalt ».³

Après le sommet franco-africain de Dakar en mai 1995, le secrétaire au commerce, feu Ron Brown, a lancé : « les américains vont tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France : « Nous ne laisserons plus l'Afrique aux Européens ». En octobre 1996, lors de sa tournée africaine, le secrétaire d'état américain Warren Christopher a renchéri en proclamant que : « le temps est fini où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influence, où des puissances extérieures pouvaient considérer des entiers des pays comme leur domaine réservé. Aujourd'hui, l'Afrique a besoin du soutien de tous ses amis et pas du patronage exclusif de quelques-uns ».⁴

Cette déclaration de guerre faite par les Etats-Unis d'Amérique à la France, aura pour champ de bataille le Zaïre de Mobutu. Notons que la balkanisation de la RDC figure dans le projet des Etats-Unis et leurs alliés occidentaux sur l'Afrique. En 1990, au lendemain de l'effondrement de l'ex-URSS qui symbolisait la fin de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, des capitales occidentales au nombre desquelles Washington, Londres, Bruxelles et Paris se mettront d'accord pour changer le donne partout en Afrique.

Pour le cas de la RDC, les occidentaux ont retrouvé le problème qui s'est posé en 1960, celui de trouver un dirigeant qui puisse répondre à leur profil : savoir jouer le rôle de locomotive, être à la fois au service de la population, des intérêts Européens et américains en Afrique centrale et dans le grands lacs. C'est ainsi que le plan du découpage de la RDC en plusieurs Etats sera présenté. Le Pentagone prévoyait l'éclatement de la RDC en quatre Zones distinctes appelées des sortes de protectorats des pays voisins.

I. 3. Enjeux des différents agresseurs de la RDC

Kampala, comme Kigali et Bujumbura, a longtemps servi de plaque tournante à la contrebande de l'or de la province orientale de le RDC. Des

³ Philpot Robin cité par NGBANDA N., *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, Editions Duboiris, Paris, 2004, p. 196.

⁴ ROBIN P., *Op. cit*, p. 196.

centaines de kilos d'or passaient, chaque mois, illégalement les frontières pour se retrouver dans les comptoirs des pays voisins. Et dans le schéma de la déstabilisation du Zaïre, ce trafic d'or a bien servi à récompenser l'effort de guerre et le soutien des troupes ougandaises à l'AFDL.⁵

Comme on le voit, l'Ouganda, comme le Rwanda et le Burundi, est instrumentalisé par les sociétés multinationales et à travers l'AMFI pour exploiter illégalement les ressources naturelles de la RDC au profit de ces sociétés.

En 1998, les divergences des intérêts et la lutte de leadership entre l'Ouganda et le Rwanda le diviseront. L'Ouganda créa une rébellion satellite pour contrecarrer l'influence du Rwanda en RDC. La concrétisation de cette mésentente entre les deux était les affrontements à Kisangani pendant une semaine. Plus que des divergences d'ordre politique et militaire, cependant bien réelles, c'est la guerre des butins qui a suscité plusieurs échanges de tirs entre les soldats Rwandais et Ougandais, qui s'entretuaient pour le contrôle des mines d'or et des plantations dans l'Est du Congo. Comme conséquences, il y eut un bon nombre de morts civiles et des dégâts matériels considérables.

Signalons encore que le plan de découpage de la RDC prévu par le Pentagone que nous avons souligné dans les lignes précédentes a été confié à l'Ouganda. Il est à souligner que l'Ouganda et le Rwanda chacun avait aussi son agenda caché sur le Congo : l'exploitation des richesses de la RDC et le projet d'annexion de l'Est de la RDC. Ce qui explique les déclarations du Rwanda au début de la guerre contre la RDC.

I. 4. Enjeux des sociétés multinationales en RDC

Depuis la nuit de temps des indépendances, le territoire congolais reste un gouffre dans lequel s'exercent des crises à répétition dont certains ne savent pas pourquoi et comment. Le Professeur Philippe Biyoya écrit que l'enjeu géopolitique de l'Afrique centrale de la politique mondiale, c'est certainement l'accès aux ressources énergétiques particulièrement le pétrole dont les gisements se trouvent au Cameroun, au Congo, en Guinée

⁵ NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique Centrale : Révélation sur les réseaux Rwandais et Occidentaux*, éd. Duboiris, Paris, 2004, p. 256.

Equatoriale, au Tchad, en Angola, en RDC, au Sud-Soudan, au Gabon et certainement en RCA.⁶

La RDC est l'un des cibles des enjeux des sociétés multinationales. En 1995, après la mise en place d'une stratégie étudiée par les experts du Pentagone et de Langley (temple de la CIA) pour la conquête des réserves minières en Afrique en général et en RDC en particulier, le Président Bill Clinton a arrêté sa politique africaine de l' « Africa New Opportunities Act ».

Ce document définit le programme d'exploration et d'exploitation des nouvelles ressources en RDC. Leurs objectifs consistent à participer au financement des opérations visant au démantèlement de la RDC. Avant et après le déclenchement de la guerre en RDC, plusieurs grandes compagnies mixtes Américaines, Canadiennes, Européennes et Sud-Africaines ont été mobilisées et impliquées dans ce vaste programme tels que : American Mineral Field Inc. (AMFI), Consolidated Eurocan Ventures (du Lundin Group), société canadienne, Anglo American Corporation (AAC) ; Barrick Gold Corporation (BGC), etc.⁷

Il faut noter que l'American Mineral Field a participé dans l'organisation et le financement de deux guerres d'agression contre la RDC. En mars 1997, dès que l'invasion de l'Ouganda, de l'Angola, du Burundi, du Tchad et de l'Erythrée, a atteint sa vitesse de croisière, après la chute de Kisangani, l'AMFI est sortie de la clandestinité et s'est installée officiellement à Goma. A la même époque, les transactions des sociétés multinationales autour des gisements miniers du Congo passent du simple au double, atteignant les 20 milliards \$ US.⁸

Les sociétés multinationales est un ensemble organisé de moyens soumis à un centre de décision unique capable d'autonomie à l'égard du marché et dont les établissements productifs sont activés sur plusieurs

⁶ BIYOYA Ph., « La politique internationale et ses enjeux géopolitiques en Afrique Centrale », dans *Le Potentiel*, Kinshasa, 2013.

⁷ NGBANDA N.H., *Op. cit.*, pp. 229-230.

⁸ CROS M.F. et MISSE F. cités par DENAULT A. et al., *Noir Canada : pillage, criminalité et corruption en Afrique*, ECO Société, Montréal, 2008, p. 53.

territoires nationaux. Ces firmes sont des tares puissantes économiquement parce qu'elles arrivent à faire et à défaire les régimes de certains pays.

Pour assurer leurs capitaux, ces financiers ont besoin d'une politique économique et financière taillés à leur mesure, c'est pourquoi les transnationales minières se disputent les morceaux les plus juteux dans l'une ou l'autre partie de l'Afrique centrale, et cela au gré des tendances politiques ou des « rebellions » qui leur sont associés et parfois même créées par elles.

Comme le pays est toujours astreint à une guerre financée par les puissances occidentales en quête de l'or, du diamant, du cobalt, du manganèse, de l'uranium et des autres minerais qui accompagnent toujours le cuivre, tels le zinc, le germanium, l'argent, le plomb, le fer...

Les transnationales minières basculent entre les rebelles et les gouvernementaux pour accaparer les meilleurs parts, veillent à rester du côté du vainqueur et en forçant le destin nécessaire.⁹ Et cela s'accompagne avec un mépris total de la population.

II. CONTEXTE DE LA CREATION DE LA RDC

La situation du Congo comme pays convoité par les pays étrangers doit être comprise dans sa globalité et dans le cadre de la géostratégie car l'importance de ses matières premières est fondamentale pour les économies des pays du nord. L'accès et le contrôle de ces gisements sont l'une des raisons déterminantes de la présence des pays occidentaux comme la Belgique, la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Portugal, l'Angleterre etc. au Congo. Le Roi Léopold II s'est battu pour fixer les frontières actuelles du Congo dans le contexte historique particulièrement difficile. Comme on le voit, les Belges demeurent les fondateurs et les premiers architectes du Congo.¹⁰

⁹ BARACYETE P., « L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) », SOS Rwanda-Burundi ASBL, Buzet (Belgique), décembre 1999, p. 7.

¹⁰ HOCHSCHILD A., *Les fantômes du Roi Léopold, un holocauste oublié*, Editions Belfond, Paris, 1998, p. 441.

En effet, chacun de ces pays occidentaux, acteurs dans la destinée de la RDC a joué un rôle historique pour la création de la RDC. Comment peut-on alors comprendre que les Etats-Unis s'intéressent toujours aux affaires de la RDC ? A la recherche d'une colonie comme les autres puissances européennes, Léopold II a dû obtenir la confirmation que seule l'Afrique lui permettrait de réaliser son rêve de mettre la main sur une colonie. L'Amérique n'offrait plus de terres non revendiquées. En Asie non plus ; il ne restait aucun espace vierge. C'est ainsi que « Léopold II avait associé les Etats-Unis à son entreprise, s'assurant les services d'un Lobbyiste chargé de convaincre l'opinion américaine des objectifs humanitaires de la conquête du Congo ».

Les Etats-Unis joueront le rôle important permettant au Roi Léopold II d'acquérir le Congo. D'ailleurs lors de la négociation « dans sa lettre au président américain de l'époque Chester Alan Arthur, Léopold II promettait que les citoyens américains seraient libres d'acheter des terres au Congo et que les marchandises américaines seraient exemptées de droit de douane. Notons à cet effet que le besoin ultime en matière stratégique pour la course aux armements était l'un des mobiles poussant les Etats-Unis à ne plus perdre le Congo.

Un autre acteur important qui est toujours présent dans l'histoire de la RDC est la France. En effet, Collette Braeckman écrit à ce propos : « Au cours des négociations de la table ronde préparatoire à l'indépendance, le Ministre français des affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, devait à la surprise générale, rappeler ce droit de préférence (droit de préemption). La suggestion tourna court, mais elle avait valeur d'avertissement : le sort du Congo ne laisserait pas la France indifférente ».¹¹

Lors des négociations, Léopold II conclut un accord identique avec la France. Les Français ne se sentaient menacés ni par la minuscule Belgique ni par la vaste superficie des terres revendiquées par Léopold II, mais craignaient que le jour où le Roi manquerait d'argent, et ils avaient la conviction que cela finirait par se produire pour financer son onéreuse

¹¹ BRAECKMAN C., *L'enjeu congolais, L'Afrique Centrale*, éd. Grip, Bruxelles, 1999, p. 58.

tentative de construire une voie ferrée contournant les rapides, il ne vende le territoire entier à leur principal rival colonial : l'Angleterre.

C'est ainsi qu'en réponse à l'inquiétude française, Léopold II offrit un remède. Si la France respectait ses prétentions, il lui donnerait un droit de préférence sur le Congo, ce que, de nos jours, les avocats en matière de biens immobiliers appellent la préemption. Les français soulagés, se hâtèrent d'accepter ; persuadés que le projet de chemin de fer allait ruiner Léopold II et qu'il devrait leur vendre le territoire, ils crurent conclure une excellente affaire.

Sachant que la conférence de Berlin sera sous l'arbitrage du plus célèbre homme d'Etat Otto Von Bismarck chancelier de l'empire allemand, Léopold II négocia d'avance avec lui pour la réussite de son projet. C'est alors que « Bismarck se laissa persuader qu'il valait mieux que le Congo aille au Roi de la faible petite Belgique, et soit ainsi ouvert aux négociants allemands plutôt qu'à la France ou au Portugal, partisan du protectionnisme ». Et pour lui, la conférence de Berlin, à laquelle il ne participera pas, serait un accord supplémentaire de resserrer sa mainmise sur le Congo.

Le nœud des problèmes que connaît la RDC remonte à cette période, celle de sa création. La RDC constitue en elle-même le germe des conflits à gérer. Cela parce que « si Léopold II parvint à s'emparer d'un territoire aussi immense, c'est en grande partie parce que les autres pays crurent donner leur accord à cette sorte de colonie internationale, sous les auspices du Roi des belges bien évidemment, mais ouverte aux marchands de l'Europe entière. Les participants de la conférence de Berlin s'entendirent surtout sur le fait qu'une grande partie de l'Afrique centrale comprenant le territoire de Léopold II dans le bassin du Congo serait une zone de libre commerce ».¹²

¹² NDAYWEL è NZIEM I., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Afrique éditions, 1998, p. 955.

III. DEFIS POUR LA SURVIE DE LA RDC

III. 1. Défis géostratégique de la RDC

Par stratégie, il faut l'entendre par une partie de la science et de l'art militaire relative à la conduite de la guerre et à l'organisation de la défense d'un pays. Le terme stratégie vient du grec « strategos » composé d'origine grecque de « stratosé : armée » et de « agean : conduire », *stricto sensu* signifie « direction d'une armée en campagne sur des théâtres d'opération ; c'est la deuxième branche de la politique étrangère qui a été théorisée et rationalisée par Karl Van Clausewitz avec la célèbre formule selon laquelle « la guerre est la poursuite de la politique étrangère par d'autres moyens que la diplomatie ».¹³

Notons que la géostratégie est étroitement liée à l'armée, et cette armée est appelée à être puissante. D'où, la géostratégie nous renvoie à la notion de la puissance. Hans Morgenthau considère la puissance comme « l'emprise d'un acteur des relations internationales sur l'esprit et les actions des autres acteurs ».¹⁴ Raymond Aron pense que la puissance sur la scène internationale est la capacité d'une entité politique de pouvoir imposer sa volonté aux autres unités.¹⁵

Cela étant, la République Démocratique du Congo devrait donc être suffisamment forte pour éloigner d'elle les ennemis et dissuader toute aventure militaire sur son sol. Elle devrait amener ses voisins à réfléchir sur tout risque à prendre. La dissuasion serait le meilleur moyen de les impliquer dans des programmes communs des solidarités et des intégrations. C'est dans ce cadre que Henry Kissinger pense que la dissuasion est la tentative faite pour empêcher un adversaire d'adopter une certaine ligne d'action en lui opposant des risques qui lui paraissent sans commune mesure avec aucun des gains escomptés.¹⁶ Bref, une armée capable de défendre l'intégrité du

¹³ CLAUSEWITZ C.V., *De la guerre*, traduction par Laurent Murawiec (édition abrégée par Gérard Chaliand), collection « Tempus », éd. Librairie Académique Perrin, 2006, p. 448.

¹⁴ MORGENTHAU H., *La politique internationale*, éd. Bruyard, Paris, 2000, p. 173.

¹⁵ ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1964, p. 58.

¹⁶ KISSINGER H., *Diplomatie*, Fayard, Paris, 1996, p. 193.

territoire national, dissuader les autres armées tant au niveau régional que mondial, sécuriser les personnes et leur biens etc.

Qu'en est-il pour la République Démocratique du Congo ? Après analyse, la RDC fait jusqu'au jour d'aujourd'hui l'objet de convoitise extérieure et laquelle convoitise se solde par les conflits armés intermittents, agressions sous toutes ses formes, massacres de la population, viols de femmes etc. La persistance de tous ces maux nous prouve à suffisance que la RDC se butte devant des difficultés géostratégiques qui mettent à nu le système de défense du pays. Bref, la République Démocratique du Congo se trouve dans un état d'incapacité de pouvoir défendre son territoire national contre les ingérences des prédateurs qui convoitent et pillent le pays.

III. 2. Coopération comme une alternative pour la survie de la RDC

Les libéraux classiques ont une conception des relations internationales plus large que celle de la majorité des réalistes. Ils associent ces dernières non seulement aux rapports diplomatiques et stratégiques mais aux échanges économiques et commerciaux des Etats. Tout en reconnaissant que les relations internationales sont fondées sur la compétition, ils soutiennent que cette dernière peut être pacifique si les Etats sont démocratiques et interdépendants du point de vue économique.

L'extension de la démocratie et l'essor des échanges capitalistes obligent les Etats à accorder la primauté aux intérêts rationnels de leurs citoyens, centrés sur l'accès au bien-être matériel et au bonheur, plutôt qu'à leur soif de puissance ; par ailleurs, ils renforcent les intérêts communs des nations les incitant à régler leurs différends par des ententes juridiques.

C'est grâce au progrès de la démocratie et du capitalisme que se développent le droit international et les organisations internationales, principaux instruments de la coopération entre les nations. Les Etats souverains autoritaires et protectionnistes sont les principaux fauteurs de guerres parce qu'ils agissent de la manière égoïste, en fonction de leurs intérêts propres plutôt qu'en fonction des intérêts de la majorité de leurs citoyens.

Seules la libéralisation des systèmes économiques et la démocratisation des systèmes politiques permettront de pacifier les relations internationales tout en procurant la liberté et la prospérité aux différents pays.

Selon la théorie fonctionnaliste de David Mitrany, la modernisation des sociétés génère une myriade de problèmes de nature non politique dont la solution requiert la collaboration des experts de divers pays. Les bénéfices découlant de cette collaboration incitent les Etats à renforcer leur coopération par la conclusion d'ententes régionales d'intégration politique.¹⁷

Selon la théorie néofonctionnaliste d'Ernest Haas, l'intégration résulte non seulement de l'obligation pour les Etats de coopérer dans divers domaines non politiques afin de résoudre les problèmes inhérents à la modernisation, mais aussi de la conviction des dirigeants politiques nationaux qu'il est dans leur intérêt de transférer leurs loyautés, leurs attentes et leurs capacités d'intervention à de nouvelles institutions qui possèdent un pouvoir de juridiction supranational.¹⁸

Plusieurs auteurs se sont également intéressés au phénomène de l'interdépendance des Etats qui est un concept plus large que celui d'intégration puisqu'il fait référence aux multiples relations que nouent les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux des Etats, dans tous les domaines d'activités, dans le cadre ou non d'accords d'intégration. Alors que pour les néoréalistes, la balance des coûts/bénéfices de l'interdépendance est plus rentable pour les Etats forts ou dominants que pour les Etats faibles ou dépendants, pour les néolibéraux, la balance des coûts/bénéfices de l'interdépendance est moins inégalitaire.

Pour les néoréalistes, l'interdépendance peut être un jeu à somme nulle dans le cadre duquel les Etats forts gagnent tout et les Etats faibles perdent tout. Tous les Etats retirent des gains relatifs à l'interdépendance et dans certains cas ces gains peuvent être absolus, c'est-à-dire supérieurs aux

¹⁷ MITRANY D., « The functional Approach to World Organisation », dans *International Affairs*, n°24, 03 juillet 1948, pp. 350-363.

¹⁸ HAAS E., *The uniting of Europe*, Stanford University Press, Stanford, CA, 1958, p. 47.

coûts pour tous les partenaires. D'où, l'interdépendance est donc plus favorable à la coopération qu'aux conflits.

CONCLUSION

Pour conclure, disons que la République Démocratique du Congo qui, depuis plusieurs décennies fait l'objet de convoitise extérieure de ses potentialités, et cela se solde par des guerres d'agression et toute autre forme de conflits armés sur son territoire. En ce moment, la RDC est la partie la plus perdante.

Puisque le pays éprouve d'énormes difficultés stratégiques pour faire face aux enjeux de tous ces prédateurs, néanmoins, il est appelé à être plus ouvert et à bien orienter beaucoup plus sa politique étrangère à la bonne coopération qui, selon nous, pourrait profiter au pays.

Tout en évitant la corruption occidentale ou internationale, les dirigeants congolais doivent aussi prendre conscience du patriotisme au détriment des intérêts égoïstes. La conscience politique du patriotisme doit être le maître mot de tout homme politique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1964.
- BARACYETE P., « L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) », SOS Rwanda-Burundi ASBL, Buzet (Belgique), décembre 1999.
- BIYOYA Ph., « La politique internationale et ses enjeux géopolitiques en Afrique Centrale », dans *Le Potentiel*, Kinshasa, 2013.
- BRAECKMAN C., *L'enjeu congolais, L'Afrique Centrale*, éd. Grip, Bruxelles, 1999.
- BRAILLARD Ph., *Théories des relations internationales*, Presses Universitaire de France, Paris, 1977.
- CLAUSEWITZ C.V., *De la guerre*, traduction par Laurent Murawiec (édition abrégée par Gérard Chaliand), collection « Tempus », éd. Librairie Académique Perrin, 2006.

- DENAULT A. et al., *Noir Canada : pillage, criminalité et corruption en Afrique*, ECO Société, Montréal, 2008.
- HAAS E., *The uniting of Europe*, Stanford University Press, Stanford, CA, 1958.
- HOCHSCHILD A., *Les fantômes du Roi Léopold, un holocauste oublié*, Editions Belfond, Paris, 1998.
- KISSINGER H., *Diplomatie*, Fayard, Paris, 1996.
- LACOSTE Y., *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Editions Armand Colin, Paris, 2003.
- MACHIAVEL N., *Le Prince*, Traduction de Jean-Louis Fournel et Jean Claude Zancarini, texte Italien de G. Inglese, PUF, Coll. « Fondements de la politique, Paris, 2000.
- MITRANY D., « The functional Approach to World Organisation », dans *International Affairs*, n°24, 03 juillet 1948.
- MORGENTHAU H., *La politique internationale*, éd. Bruyard, Paris, 2000.
- MWAYILA T., *Afrique Centrale. Le Congo dans la tourmente*, éd. Karthala, Paris.
- NDAYWEL è NZIEM I., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Afrique éditions, 1998.
- NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique Centrale : Révélation sur les réseaux Rwandais et Occidentaux*, éd. Duboiris, Paris, 2004.
- NGBANDA N., *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, Editions Duboiris, Paris, 2004.
- VIOTTI et KAUPPI, *International Relations Theory*, 3^{ème} éd. Allyn Bacon, Boston/Londres, 1999.